

Voilà donc à quoi ont abouti les efforts et les sacrifices consentis sans murmurer par la nation abusée!

Il sied bien, en vérité, aux députés républicains de parler, après un gaspillage aussi inutile, de refuser, pour des services publics, quatre millions de crédits — dont un quart est déjà dépensé — sous prétexte d'économies!

CAVALIER.

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 7 mars. — M. Jules Roche lit son rapport sur le budget.

Il fait le procès du Sénat, lui reprochant d'augmenter les dépenses et de ne jamais les réduire. D'après lui, les remontrances du Sénat étant faites, son droit est expiré; après une seconde délibération, le vote de la Chambre est sans appel.

La Chambre fixe à lundi la discussion du rapport.

Malgré son désir d'attendre les élections générales, le gouvernement de M. Jules Ferry va être obligé, après la rentrée des vacances de Pâques, de demander de nouveaux crédits pour le Tonkin.

D'après des informations provenant de l'ambassade de France à Londres, la mission du comte Herbert de Bismarck est compliquée: il doit expliquer en peu de mots la situation; négocier la paix entre l'Angleterre, la Russie et l'Allemagne, au sujet de Zanzibar.

Quelques journaux ont annoncé que de nouveaux cas de choléra venaient de se produire à Marseille.

Cette nouvelle est heureusement controuvée; l'état de la santé publique à Marseille ne laisse rien à désirer.

Ces faux bruits sont extrêmement fâcheux, et le gouvernement est disposé, — en cela il aura raison — à sévir contre ceux qui s'obstineraient à les propager.

L'Événement publie des révélations fort scandaleuses sur le proconsulat de M. Cambon en Tunisie; il paraît qu'en quatre ans, ce gouverneur républicain n'a pu réaliser les réformes urgentes que l'on pouvait faire, avec un peu de bonne volonté, en quatre mois. « En somme, écrit le correspondant tunisien de l'Événement, le proconsulat de M. Cambon, qui heureusement approche de sa fin, aura été désastreux pour la Tunisie. Il aura augmenté la dette du pays, engagé la signature de la France, relevé très-imprudemment l'autorité si diminuée auparavant des bey's, poussé à outrance la protection des Arabes au détriment des Français, encouragé les attentats à la propriété et même aux individus,

témoin l'assassinat du courrier du Kef, créé une armée de fonctionnaires inutiles et par conséquent nuisibles, et en fin de compte conduit la Tunisie à deux doigts de sa perte. »

Voilà les belles prouesses de nos hauts fonctionnaires républicains. Celles de M. Cambon, au dire des journaux républicains, surpassent les exploits de « monsieur Frère » en Algérie!

L'Intransigeant pose une question fort indiscrète au ministre des postes: Depuis sept ans, dit-il, on centralise au ministère les loyers des anciens bureaux des postes que l'on a abandonnés pour « faire grand ». Or, ces loyers, qui doivent dépasser un million par an, ne figurent pas au budget général des recettes; ils ne figurent même pas, sous un titre quelconque, aux budgets du ministère des postes. « Où sont-ils passés? Dans quelles opérations ténébreuses ont-ils été enfouis? » La question vaut bien une réponse.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Le ministre de la guerre vient de recevoir du général Brière de l'Isle la dépêche suivante:

« Son-Tay, 7 mars, 12 h. 30.
» Je suis arrivé à Tuyen-Quang depuis le 3 mars quatre heures du soir avec la 1^{re} brigade.
» Le siège de la place est levé. »

Rien de plus. C'est peu, remarque avec raison le Constitutionnel. Ce n'est même pas assez. Le pays attendait assurément plus de détails; mais le gouvernement n'a sans doute pas jugé à propos de nous en raconter davantage. De ce que la communication qu'on nous fait est si brève, il ne faut pas déduire, en effet, que le ministère n'en sait pas plus. Nous n'avons plus à dire avec quelle désinvolture il mutila ou simplifia, suivant ses caprices, les télégrammes du Tonkin. Cette fois, apparemment, il lui a convenu de se borner à une très-courte notification. Heureusement, nous avons d'autres voies d'informations, et les mystères du gouvernement ne sont jamais, comme de juste, que des secrets de polichinelle.

On lit dans l'Intransigeant:

« Le bruit courait samedi, à la Chambre, que les nouvelles reçues de Cochinchine n'étaient pas rassurantes et que le gouvernement se disposait à envoyer des renforts dans cette colonie, pour parer à toutes les éventualités.

» Le silence gardé par le ministère sur ce qui se passe au Cambodge et dans le delta du Mé-Kong n'est pas de bon augure. Etant donné que notre colonie est administrée par un Thomson, il y a lieu de s'inquiéter. »

ÉTRANGER

ROME. — Mardi, à 11 heures, le septième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Léon XIII a été célébré par une brillante cérémonie dans la chapelle Sixtine.

Après la lecture d'une éloquentة adresse par laquelle S. Em. le cardinal Sacconi, doyen du Sacré-Collège, a exprimé au Souverain-Pontife les vœux des Ev^{ms} cardinaux à l'occasion du septième anniversaire de son couronnement, Sa Sainteté a prononcé le discours suivant, dont l'importance religieuse, politique et sociale ne saurait échapper à personne. Le Saint-Père flétrit une fois de plus les attentats de la révolution italienne et signale la situation intolérable faite au Saint-Siège. Ce discours a produit en Italie, et il produira dans le monde entier une impression profonde.

«.... Après sept ans de pontificat, en considérant la grandeur et les devoirs si graves et si épineux qu'il porte avec lui, Notre Âme tremble encore comme au premier jour où Nous avons dû assumer cette charge élevée. — A proprement parler, ce ne sont pas les sollicitudes quotidiennes, ni les incessantes occupations qui nous donnent tant de tourments; le but très-noble qui les inspire, et l'aide que sûrement Nous pouvons Nous promettre de Celui de qui, malgré Notre indignité, Nous tenons la place, ont la vertu de rendre ce poids léger

et agréable. — Ce ne sont pas non plus les colères, les insultes, les menaces qu'on lance sans cesse contre Nous, par l'œuvre d'une presse licencieuse et malfaisante: Nous Nous rappelons la manière dont fut traité ici, sur la terre, le divin Maître, et, à ce souvenir, toutes les voix qui se font entendre pour offenser Notre personne Nous deviennent tolérables et même glorieuses. — Mais ce qui nous afflige profondément, c'est de voir en beaucoup de royaumes et de nations méconnaître l'Eglise, calomnier ses plus bienveillantes et saines intentions, attaquée sa pacifique mission, enchaîner son pouvoir, détruites ses plus salutaires institutions, rejetés ses bienfaits; en un siècle comme le nôtre, où, si l'on peut espérer un salut véritable pour la société, c'est principalement de l'Eglise qu'on le doit attendre.

» Puis ce qui met le comble à Notre amertume, c'est la condition faite, ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, qui, plus elle se prolonge, plus elle devient difficile et dure. Il est vrai qu'il ne manque pas d'hommes qui ne doutent pas d'affirmer que le Pontife Romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré, et se déclarer satisfait de la liberté qui Lui reste. Mais cela est ajouter la raillerie et l'insulte au dommage; puisque c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que Nous, dans les conditions présentes, Nous ne sommes pas en Notre propre pouvoir, mais en celui des autres, lequel, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, selon son bon plaisir aggraver son inimitié contre Nous; empêcher, sous de spécieux prétextes, tous Nos actes, et, dans les vicissitudes possibles des hommes et des choses, renouveler contre Notre personne même les hostilités dont, à d'autres époques, furent victimes beaucoup de Nos Prédécesseurs. — Ne le feront-ils pas? Mais ceux qui, contre tout droit, n'ont pas hésité à envahir les Etats de l'Eglise, à s'emparer par violence de Rome, à se pousser jusqu'aux portes de Notre demeure pontificale, quelle assurance peuvent-ils donner qu'ils ne voudront pas violer cette demeure même? N'a-t-on pas vu déjà, en des circonstances peu éloignées, se manifester d'audacieux desseins, lancer de farouches menaces contre Notre pacifique asile?

» Mais encore, si rien de tout cela n'arrive, où en est la pleine liberté du Pontife dans le gouvernement de l'Eglise? On a le souvenir récent de ce qui s'est fait contre la Propagande, et par là même contre l'indépendance du pouvoir et du ministère apostolique, en ce qui touche de plus près et dans tout le monde les intérêts de la foi et des âmes. — Que dire des nominations que Nous faisons pour pourvoir aux sièges vacants: nominations dont les unes subissent des retards injustifiés, d'autres restent sans effet par suite de droits qu'on s'arroge sans aucun fondement solide sur de nombreuses églises d'Italie? — Enfin, il n'est pas en Notre pouvoir de fermer, même seulement dans Notre Rome, les portes au débordement de l'hérésie; il n'est pas en Notre pouvoir d'empêcher la diffusion des doctrines perverses et impies, ni les lois ouvertement contraires aux vérités de la foi et aux enseignements de l'Eglise. — Est-ce qu'au jugement de tout homme honnête, telle peut être la condition durable et régulière qui convient au Pasteur Suprême de tout le monde catholique, au pouvoir sublime qu'Il tient du Christ, à la dignité de Siège Apostolique?

» Non, certainement. Nous pourrions la subir; mais tant qu'elle dure, ni Nous ni aucun de Nos successeurs ne pourra jamais, au prix de n'importe quel sacrifice, l'accepter et la contre-signer. Il s'agit de ce qui forme la vie et la force de l'Eglise: de l'indépendance, voulons-Nous dire, et de la liberté de son pouvoir suprême, par laquelle les Pontifes Romains, confiants en Dieu et forts du courage qu'inspire la conscience du devoir, ont toujours combattu, même contre les plus formidables puissances de la terre, et ont vaincu. — C'est pour quoi, Nous, résignés, comme au premier jour de Notre Pontificat, aux dispositions de la Providence, avec l'aide spéciale que Nous implorons et que toute la catholicité implore pour Nous du Ciel, Nous continuerons sans défaillance l'âpre et difficile chemin qui Nous reste encore à parcourir: au monde qui court à la ruine, Nous continuerons d'apporter, du mieux que Nous pourrions, les précieux avantages de cette religion divine, que non-seulement il n'apprécie pas, mais qu'il combat avec ingratitude et sottise. L'œuvre du Sacré-Collège,

sur laquelle Nous comptons, Nous sera encore dans l'avenir. En cette confiance et en gage de Notre particulière affection, Nous donnons à vous, Monsieur le cardinal, et à tous les membres du Sacré-Collège comme à tous ici présents, la Bénédiction apostolique. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 mars.
Le monde de la Bourse est beaucoup mieux impressionné aujourd'hui, et nous assistons à une explosion de hausse qui s'étend à toute la cote.

Le marché des Rentes françaises a été très animé: le 3 0/0 s'est élevé à 82.22, l'amortissable à 83.60, et le 4 1/2 à 109.97.

Le Crédit Foncier a poursuivi sa marche ascendante; nous pensons, cependant, qu'elle n'a pas atteint sa limite. La situation du Foncier est, en réalité, aussi bonne qu'on peut le souhaiter, son courant d'affaires fort régulier.

La cote des Foncières Communales ne cesse de s'élever.

La Banque de Paris s'enlève à 812 fr. Sur la Banque d'Escompte, nous enregistrons de bons achats à 375.

Il est fait un certain nombre de transactions sur la Générale, qui pourtant n'a pas varié. La hausse définitive se fera rapidement à la reprise des affaires.

Les Chemins Méridionaux se sont également améliorés à 710.

De 2,052.50, le Suez progresse à 2,105.

L'italien a eu un marché tout aussi actif que celui de nos fonds d'Etat; les achats auxquels il a donné lieu, font monter ses cours à 97.70.

Nos Chemins de fer sont invariables.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Saumur.

Le premier grand concert donné hier soir au théâtre par l'Harmonie Saumuroise a réussi au-delà des espérances. La salle était comble depuis les stalles jusqu'aux dernières galeries. Il est à croire que toute la ville avait voulu témoigner sa sympathie pour cette phalange musicale de création récente. Le programme était, du reste, très-attractif; des artistes éminents ont prêté leur concours. Presque tous les morceaux ont été interprétés avec la plus fine perfection. La satisfaction de l'auditoire s'est traduite par des applaudissements chaleureux, des bis et des rappels bien mérités. Ovaleaux aux principaux concertants.

Nous reviendrons, dans notre chronique musicale de dimanche, sur cette brillante soirée. En attendant, félicitons l'Harmonie Saumuroise, habilement dirigée par M. Goubeault, notre compatriote, du succès qu'elle a obtenu dans ce premier concert qui a été, en même temps qu'une fête de famille, une véritable solennité artistique.

THÉÂTRE. — C'est M. Grandville qui remplira ce soir le rôle de Sylvain dans les *Dragons de Villars*, à la place de M. Noël Cadeau.

CRUE DE LA LOIRE.

Orléans, 7 mars, 3 h. 40.
On présume que le maximum de la crue de la Loire aura lieu à Saumur le 8 mars, vers 8 h. du soir, et qu'il s'élèvera à 2^m 95.
Ce matin, la Loire marquait 3^m 40 à l'échelle du pont Cassart.

Hier, M. X..., conduisant un char à bancs à deux roues, a versé au carrefour de la Poste, rue d'Orléans. M. X... venait de la rue Beaurepaire, et se dirigeait vers la place de la Bilange, a tourné trop court et à une allure trop rapide l'angle de la rue d'Orléans.

La roue a monté sur le trottoir et le véhicule a versé. M. X..., projeté sur le pavé, s'est coupé la lèvre supérieure et abîmé le nez. Il y a eu légère hémorragie. Relevé aussitôt et conduit à la pharmacie Gabriel, il a été promptement remis de son émotion et a pu remonter sur son siège et reprendre ses guides.

Avis à ceux qui ne veulent pas modifier l'allure de leurs chevaux aux détours des rues.

TABLEAU D'AVANCEMENT.

Dans le tableau d'avancement pour l'année 1885, publié par le *Journal officiel*, nous remarquons les noms suivants:

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

